



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEDERNEC**

Séance du lundi 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois de septembre, à dix-huit heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien LE PESSOT, Maire de PÉDERNEC

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	19
En exercice	19
Présents	14
Procurations	2

Présents : LE PESSOT Damien, BODILIS Tiphén, LE GAC Vincent, QUEMENER Sandra, LE ROUX Gildas, BALDINHO Christine, LE PEUCH Pascal, MADIGOU Patricia, CARVENNEC Eveline, LE MERRER Gwenola, GUELLEC Gisèle, FINETTI Alexandre, RANNOU Hervé, LE BIHAN Matthieu

Absents : FEUVRIER Jacqueline (procuration donnée à BALDINHO Christine), LE BLEVENNEC Patrick, RIOU Stéphane (procuration donnée à LE ROUX Gildas), de GUILLEBON Michel-Marie, TANGUY Fanny

Vincent LE GAC a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 24 septembre 2026

Date d'affichage : 24 septembre 2026

2026-9-11 Vie associative : attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Bricole & Papote

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la création récente de l'association Bricole & Papote, domiciliée à Pédernec, qui a pour objet de favoriser l'échange et le partage de compétences manuelles et artisanales entre ses membres au travers de différents ateliers.

Par courrier du 13 septembre 2026, l'association sollicite auprès de la commune l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 100 € afin d'accompagner le lancement de son activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association Bricole & Papote et autorise Monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention.

Fait et délibéré à Pédernec le 28 septembre 2026,

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,
Damien LE PESSOT



Pour Le Maire
l'adjointe Déléguée
Tiphén BODILIS